



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
bureau des élections et de la réglementation

Arrêté préfectoral du 29 NOV. 2023
portant renouvellement de la commission de contrôle
chargée de la régularité des listes électorales dans les communes du Finistère
figurant dans l'annexe jointe.

**Le préfet du Finistère,
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 ;
Vu les transmissions effectuées par les maires des communes du Finistère ;
Vu les propositions des présidents des tribunaux judiciaires de Brest et Quimper ;
Considérant qu'il convient de désigner, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère

ARRÊTE

Article 1^{er} : la commission de contrôle est renouvelée dans les communes du département du Finistère figurant dans l'annexe. Elle est chargée de statuer sur les recours administratifs et de s'assurer de la régularité de la liste électorale.

Article 2 : la composition de la commission de contrôle instituée dans ces communes figure dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et les maires du département des communes listées dans l'annexe jointe au présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé aux maires concernés et affiché en mairie, chaque mairie devant afficher l'arrêté et l'extrait de l'annexe qui concerne sa commune.

Pour le préfet
Le secrétaire général

François DRAPÉ

Tableau annexé à l'arrêté préfectoral du 29 /11/2023 portant renouvellement de la commission de contrôle de certaines communes du Finistère

	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	GORAGUER	David
	Conseiller municipal titulaire	Madame	COSQUERIC	Gabrielle
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	GUILLOU	André
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	BOYER	Sophie
SAINT-FREGANT	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	ABIVEN	David
	Conseiller municipal suppléant	Madame	BIANEIS	Sandra
	Délégué de l'administration titulaire	Monsieur	BARAT	Claude
	Délégué de l'administration suppléant	Madame	QUETRON	Elisa
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Madame	FICARELLI	Marie-Christine
	Délégué du tribunal judiciaire suppléant	Monsieur	DE CECCO	Lionel
SAINT-GOAZEC	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	BRONNEC	Jean-Vincent
	Conseiller municipal suppléant	Madame	CARIOU	Aurélie
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	ROLLAND	Geneviève
	Délégué de l'administration suppléant	Monsieur	ROGARD	Denis
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	MORVAN	Didier
	Délégué du tribunal judiciaire suppléant	Monsieur	SCOUL	Joseph
SAINT-HERNIN	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	HOURMAND	Thibaut
	Conseiller municipal suppléant	Madame	DOUCEN	Valérie
	Délégué de l'administration titulaire	Monsieur	LE GUEN	Joseph
	Délégué de l'administration suppléant	Madame	BAUDOIN	Eugénie
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	YVINEC	Joël
SAINT-JEAN-DU-DOIGT	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	L'HELGOUALC'H	Jérôme
	Conseiller municipal suppléant	Monsieur	THOMAS	Laurent
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	FACCENDA	Claudie
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	BRIAND	Jean
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	LECHAUVE	Jean-Jacques
	Conseiller municipal suppléant	Madame	COLLET	Monique
	Délégué de l'administration titulaire	Monsieur	BELBEOCH	Jean-Pierre
	Délégué de l'administration suppléant	Monsieur	ROLLAND	Roger
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Madame	GARION	Nathalie
	Délégué du tribunal judiciaire suppléant	Monsieur	RIOU	Yvon
SAINT-MEEN	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	FLOC'H	Mikaël
	Délégué de l'administration titulaire	Monsieur	PERON	Jean-Luc
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Madame	KERVAN	Gabrielle
SAINT-NIC	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	LE BERRE	Fabrice
	Conseiller municipal suppléant	Monsieur	MOLAC	Gilles
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	BIDEAU	Nicole
	Délégué de l'administration suppléant	Madame	COADOUR	Pierre